



Eschdorf et Luxembourg, le 25 avril 2024

« Wandpark Eschduerf » : Soler et le SEBES main dans la main pour produire de l'énergie renouvelable

Mercredi 24 avril, l'entreprise Soler et le Syndicat des eaux du barrage d'Esch-sur-Sûre (SEBES) ont présenté leur projet commun intitulé « Wandpark Eschdorf » dans le cadre d'une réunion d'information dans les locaux SEBES à Eschdorf. Il s'agit d'une éolienne produisant annuellement jusqu'à 23,5 GWh, économisant ainsi environ 15 275 tonnes de CO₂ par an. Ceci équivaut au besoin d'électricité nécessaire pour la production et la distribution d'eau potable du SEBES. « Wandpark Eschdorf » devrait entrer dans les semaines à venir dans la phase des procédures d'autorisation, sa construction étant prévue pour le deuxième trimestre 2025.

Après avoir mené des études de faisabilité, des analyses détaillées et sélectionné le site, Soler et le SEBES ont pu présenter ce mercredi le projet de parc éolien « Wandpark Eschdorf », une nouvelle éolienne prévue à l'Ouest d'Eschdorf qui est une localité de la commune d'Esch-sur-Sûre, où tourne déjà une éolienne Soler dans le cadre du « Wandpark Esch-Sauer » ainsi qu'une autre, appartenant au « Wandpark Kehmen-Heischent ».

La réunion d'information a permis aux différents acteurs du projet d'évoquer le déroulement de la mise en œuvre de l'éolienne, les phases de planification, les caractéristiques techniques de l'éolienne de dernière génération, mais aussi l'évaluation des incidences sur les habitants et sur l'environnement ainsi que l'approche participative et durable qui caractérise les projets Soler. Prochaine étape ? Les procédures d'autorisation seront entamées dans les semaines à venir, et la construction du parc éolien est prévue pour le deuxième trimestre 2025.

Une éolienne de toute dernière génération, capable d'alimenter les installations du SEBES

Si les prémices du projet « Wandpark Eschdorf » remontent à quelques années, sa conception sous sa forme actuelle est en création depuis 2021 et sa singularité réside dans deux caractéristiques : la « joint-venture » de Soler et du SEBES ainsi que le modèle d'éolienne sélectionné.

En effet, la production estimée de cette « joint-venture » peut couvrir les besoins en électricité actuels du SEBES et donc assurer les activités de traitement et de distribution de l'eau potable, même au cas purement hypothétique où le pays serait victime d'une panne totale d'électricité. L'infrastructure critique du SEBES pourrait donc continuer la production et la distribution d'eau potable.

Le type d'éolienne préconisé est quant à lui de toute dernière génération. Il s'agit du modèle Enercon-E-175, dont la puissance installée s'élève à 6 MW, pour une production annuelle estimée à 23,5 GWh, soit plus de six fois les besoins énergétiques annuels des ménages de la commune d'Esch-sur-Sûre, ce qui souligne l'envergure régionale du projet. Situé à près de 1200 m des premières habitations, le site se fond dans l'environnement, dans le respect de la nature et en harmonie avec les habitants.

Un résultat qui peut être obtenu grâce au développement technologique continu, qui a permis de multiplier par 40 l'énergie produite par une seule éolienne depuis les premiers modèles installés au Luxembourg dans les années 1990. L'électricité produite par le parc éolien « Wandpark Eschdorf » permettra ainsi d'économiser environ 15 275 tonnes de CO₂ par an, selon le calcul standard utilisé pour établir une comparaison avec les émissions d'une turbine à gaz.

Participation citoyenne et duo gagnant

En plus de la présentation du parc éolien d'Eschdorf, la réunion d'information de mercredi soir a permis d'aborder la thématique de la participation citoyenne dans le cadre du parc éolien « Esch-Sauer », comprenant une éolienne mise en service par la Soler fin 2022. Par l'approche participative des projets Soler, les citoyens auront l'opportunité de participer au capital des sociétés des différents parcs éoliens, et ce après une année entière d'opération durant laquelle Soler aura pu s'assurer de la productivité et de la rentabilité du parc. La même approche sera adoptée par Soler et le SEBES dans le cadre du parc éolien « Wandpark Eschdorf ».

« Nous saluons la bonne collaboration avec le SEBES et les responsables politiques locaux, tout comme la réceptivité du public aux avantages offerts par l'énergie éolienne et à sa contribution à la réalisation des objectifs environnementaux. », a salué Paul Zeimet, directeur général de Soler. André Weidenhaupt, Président du SEBES et Georges Kraus, Directeur du SEBES quant à eux ont souligné tout l'intérêt de ce duo gagnant incarné par le SEBES et Soler : « Cette collaboration associe le SEBES à l'engagement existant au Luxembourg pour pouvoir avancer dans le domaine des énergies durables. Pour le SEBES qui est basé dans la commune d'Esch-sur-Sûre depuis presque 60 ans, il est important de pouvoir devenir également un partenaire dans le domaine en vue d'une production d'eau potable à partir d'énergies renouvelables, et de démontrer ainsi à quel point le nord du pays offre des possibilités variées, que ce soit dans le domaine de l'approvisionnement d'eau potable ou de la capacité de production d'énergies renouvelables. ».

Données techniques de l'éolienne :

- 1x Enercon E-175 EP5
- Tour hybride en acier et béton
 - Hauteur : 162 m
- Pale :
 - Longueur : 86 m
 - Poids : 27 t
- Nacelle :
 - 20m x 5 m
 - 85 t
- Fondations :
 - Diamètre : en haut 12 m en bas 25,5 m

- Hauteur : 2,9 m
- Poids total : 3850 t

Contact Soler : Guy Uhres, Paul Zeimet

Tél. : (+352) 2827-1 / info@soler.lu

Contact SEBES : Christian Schroeder, Georges Kraus

Tél. : / (+352) 83 95 91-1 / info@sebes.lu

À propos de la Soler :

La SEO (Société Électrique de l'Our) et Enovos Luxembourg détiennent chacun la moitié des parts de la société anonyme Soler, créée en 2001. Outre l'exploitation de trois centrales hydroélectriques, Soler est à l'origine de la création de 13 parcs éoliens, comprenant actuellement 48 aérogénérateurs au Luxembourg et poursuit la planification, la construction et l'exploitation d'éoliennes. En collaboration avec les communes, Soler développe actuellement d'autres projets de parcs éoliens dans différentes régions du pays ou réalise des « repowerings » dans les parcs éoliens les plus anciens.

À propos de SEBES :

Créé par la loi modifiée du 31 juillet 1962, le SEBES a pour mission de renforcer l'alimentation en eau potable du Grand-Duché de Luxembourg à partir du réservoir d'Esch-sur-Sûre. Syndicat mixte Etats-communes, le SEBES distribue l'eau potable à la Ville de Luxembourg et à ses quatre syndicats membres la Distribution d'Eau des Ardennes (DEA), le Syndicat des Eaux du Centre (SEC), le Syndicat des Eaux du Sud (SES) et le Syndicat Intercommunal pour la Distribution de l'Eau dans la Région de l'Est (SIDERE). L'eau traitée dans la nouvelle station d'Eschdorf du SEBES représente la moitié du besoin du Luxembourg.